

doivent contribuer au développement intellectuel. Le développement d'une faculté pour une branche d'enseignement ne contribue pas à un développement général et absolu de cette faculté pour toutes les autres branches ; il n'y contribue que pour autant que les idées de l'une entrent comme éléments dans les autres, que les productions intellectuelles de l'une puissent servir de modèles à celles des autres.

C'est par la théorie, par le raisonnement, que l'on donnera une connaissance claire, exacte et durable des opérations numériques.

Quant à l'extension à donner à un enseignement théorique à l'école primaire, on ne perdra pas de vue qu'on s'adresse à des enfants et qu'on les prépare surtout pour les besoins de la vie ordinaire.

II. La culture de l'esprit a pour but de donner à chaque faculté la promptitude, l'énergie et la sûreté d'action ; d'établir entre les diverses facultés un juste équilibre et une étroite liaison ; de déposer et de conserver à l'état latent dans l'esprit une somme suffisante de notions susceptibles de se réveiller promptement et nettement sous l'action d'un stimulant intérieur ou extérieur.

Pour avoir une idée exacte de l'influence de l'enseignement du calcul sur le développement de l'intelligence, suivons la marche de l'excitation intellectuelle dans une leçon de calcul mental.

a) Le maître effectue ou fait effectuer par les élèves, sous sa direction, par un moyen intuitif quelconque, l'opération que sa leçon a pour objet : il leur donne ainsi la notion du procédé du calcul mental. Pour cela, il s'adresse aux sens et à l'intelligence des élèves : il s'adresse aux sens par l'intuition, à l'intelligence en mettant en action leur attention, leur jugement et leur raisonnement, en exerçant l'imagination, l'esprit de recherche et de réflexion pour découvrir les manières d'opérer les plus rapides, en un mot, il provoque l'activité mentale.

b) Le maître énonce lui-même ou fait énoncer par les élèves en généralisant, le procédé suivi : c'est la formule.

Les élèves fixent la notion acquise dans

leur mémoire en l'associant étroitement à cette formule.

Tous ces éléments sont à la portée des enfants des écoles primaires, si l'on généralise les définitions à mesure que le besoin s'en fait sentir, si l'instituteur recherche au préalable et met soigneusement en lumière les principes sur lesquels il devra s'appuyer pour raisonner chaque opération, si le cours de calcul mental et intuitif pose les principes qui servent de base au calcul raisonné de l'arithmétique.

Etant donné en outre : 1o que les règles générales peu nombreuses bien comprises et bien appliquées produisent dans l'esprit la lumière et la certitude ; 2o que ramener continuellement les enfants aux règles générales du calcul, c'est donner la rectitude à leur esprit ; 3o que chacune des quatre opérations de l'arithmétique est basée sur un principe général de l'application duquel découle le procédé général du calcul et que ce procédé général suffit pour résoudre tous les cas possibles que présente l'opération fondamentale ; il résulte qu'une théorie réduite d'un petit nombre de définitions et de principes est suffisante au point de vue de la culture de l'esprit.

Nous disons de plus qu'une théorie trop étendue ou trop savante irait à l'encontre du but que l'on poursuit.

Rappelons ce que nous avons dit à propos de l'enseignement de la grammaire.

*Attention.*—La difficulté éprouvée par l'élève pour comprendre est cause d'inattention, d'ennui ; aussi, l'enseignement doit-il être *élémentaire*.

La mobilité naturelle du caractère des enfants nous prescrit de ne pas exiger trop longtemps leur attention ; dès lors, il est nécessaire d'avoir égard à l'âge des élèves pour donner au cours et à la durée des leçons l'extension appropriée aux forces des élèves.

L'intérêt que l'élève attache à la leçon contribue à le rendre attentif : il faut donc rendre l'enseignement attrayant. Les leçons auront ce caractère si l'enfant voit l'utilité et la nécessité de la chose enseignée.